Café et cacao au Togo : divergences et ressemblances. Deux terroirs revisités

Thème 3 «Analyse micro-économique des agents intervenant dans le secteur agricole»

Communication au séminaire "Action concertée politiques agricoles" CERDI, Clermont Ferrand, 17-18 novembre 1992

Benoît.Antheaume, géographe, directeur de recherche ORSTOM, BP 375, Lomé, TOGO

Thème 3 «Analyse micro-économique des agents intervenant dans le secteur agricole»

Café et cacao au Togo : divergences et ressemblances ; deux terroirs revisités

(B.Antheaume)

Le contexte

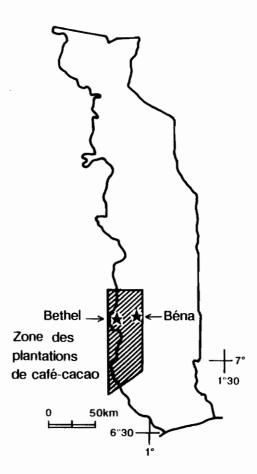
Comme tous les pays producteurs de denrées tropicales, le Togo subit les aléas des prix offerts à ses productions sur le marché mondial. Pour éviter d'être tributaire d'un seul produit, une politique de diversification des productions agricoles d'exportation a donc été conduite. Elle a remporté un franc succès pour le coton (Schwartz, 1985), dont les superficies ont presque triplé (passant de 26 000 à 80 000 ha) et la production presque quintuplé (de 21 000 à 100 000 t) entre 1982 et 1991, traduisant une forte intensification des pratiques et des techniques puisque les surfaces labourées en coton atteignent désormais 12%, les surfaces fertilisées, 95% et les surfaces traitées, 98% (Cousinié & Djagni, 1991).

Si le coton apparaît donc comme une relative nouveauté, le café et le cacao, sont en revanche de vieux compagnons de route de l'économie rurale togolaise. Toutefois en 1991, leur prépondérance est fortement érodée puisqu'ils ne représentent plus en valeur, et à eux deux, que le tiers du coton (environ 5 milliards de FCFA contre 15). Malgré ces chiffres qui traduisent une baisse substantielle des cours, conjuguée à de modestes tonnages récoltés, ils restent de bons atouts pour le Togo, et cela pour deux raisons au moins :

Quoiqu'on en dise, ces plantations confortent la balance commerciale du pays, et depuis fort longtemps, même si les chiffres actuels ne sont pas brillants. Il faut en effet se rappeler que, tout au long des années quatre-vingt, les producteurs bénéficièrent de prix ascendants. A la fin des années cinquante et au début des années soixante, ils atteignirent même des sommets, en francs constants. Une telle situation fit alors croire à l'avènement d'un véritable âge d'or.

Les vergers de caféiers et de cacaoyers constituent autant de plantations paysannes, appartenant à de petits et moyens planteurs. Ils sont intégrés sur les terroirs, dans un système de production villageois dual, associant cultures vivrières et culture de rente. Ils

CARTE DE SITUATION



ont donc permis, depuis longtemps déjà, à l'économie monétaire de pénétrer et d'irriguer l'intérieur du pays, notamment la région des Plateaux dont la partie occidentale correspond à la zone des plantations.

Il est vrai que pour la campagne 1991/92, ils devaient se contenter de prix inférieurs de 54% pour le café et de 30% pour le cacao (respectivement 185 F et 250 F/kg) à ceux offerts en 1987/88 (respectivement 400 F et 360 F/kg). Cette situation entraîne toujours de graves conséquences sur les ressources des planteurs en forte diminution. La valeur de leur travail a en effet été réduite de plus de moitié, notamment dans les plantations de café.

Si l'on se place à une échelle nationale, tant pour le cacao que pour le café, les chiffres de production sont erratiques sur le court terme et les variations enregistrées d'une année sur l'autre sont d'une grande ampleur. Pour atténuer cette vision trop rapprochée, on peut user de moyennes mobiles et discerner alors deux tendances contraires sur les moyen et long termes : à la baisse (lourdement) pour le cacao depuis les années soixante-dix et à la hausse (légèrement) pour le café depuis 1983.

De fait, la production nationale de cacao a été divisée par quatre entre 1970 et 1989. Pas seulement parce que cette production était en partie "fabriquée" par des importations frauduleuses en provenance du Ghana, mais aussi et surtout parce que le matériel végétal est largement sénile et que le processus de rénovation reste globalement, à ce jour, un échec. La production nationale de café est moins malmenée du fait d'un outil de production rénové avec succès. Mais, pour combien de temps dans les perspectives de prix bas actuellement offert aux producteurs ?

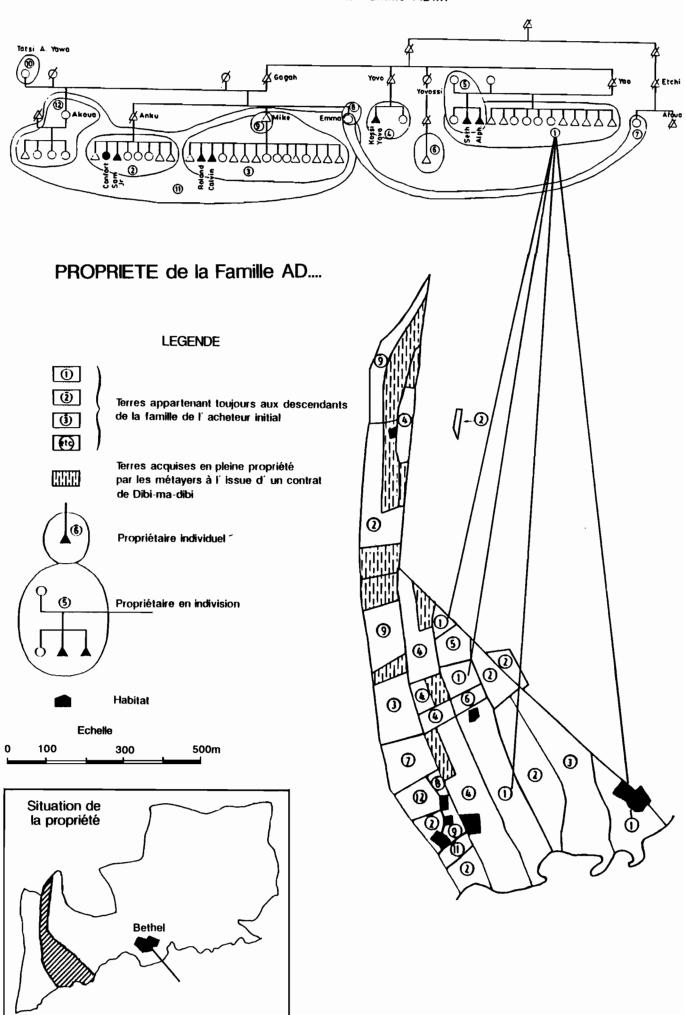
Ce sont ces évolutions macro-économiques qu'il a paru intéressant de saisir à une échelle micro, à partir d'observatoires privilégiés des faits ruraux que sont les terroirs, ces «espaces dont une communauté de résidence tire l'essentiel de ses ressources, autrement dit les portions de territoire appropriées, aménagées et utilisées par le groupe qui y réside et en tire l'essentiel de ses moyens de subsistance» (Sautter et Pélissier, 1964). Du fait d'acquis antérieurs, notamment de lourds travaux de terrains conduits dans la décennie soixante-dix, cette recherche a pu se dégager d'une vision trop immédiate, pour esquisser la trame d'une chronique longue, s'étendant sur le temps d'une génération ou presque (18 ans).

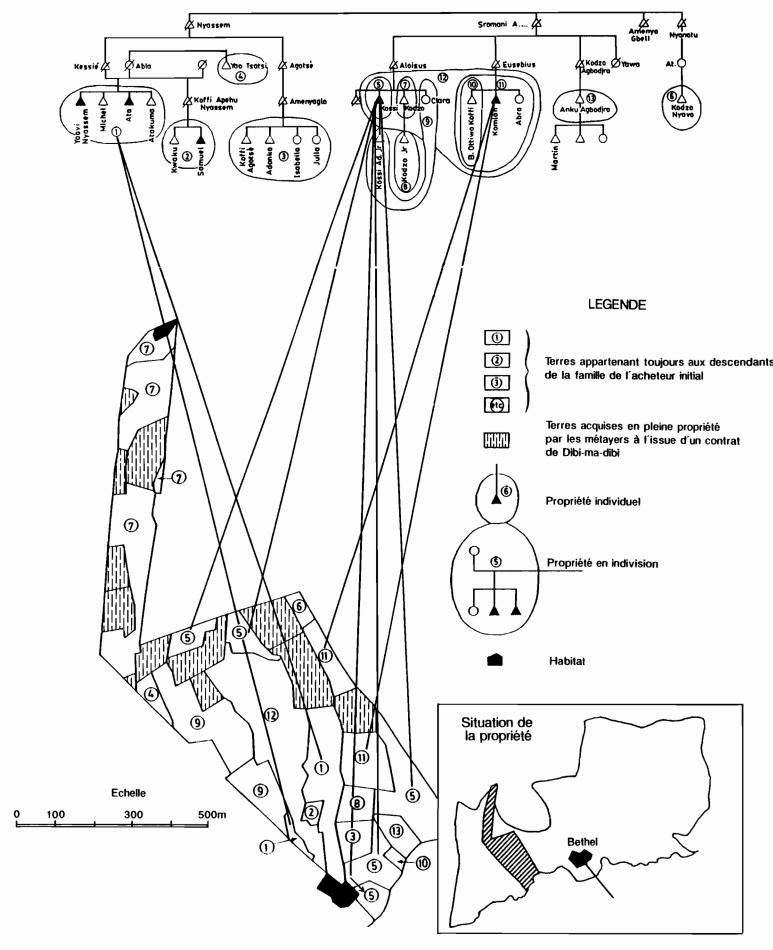
Deux terroirs, l'un caféier (Béna), l'autre cacaoyer (Béthel), ont donc été privilégiés et observés en continu. Situés sur un plateau (plateau akposso) pour le premier, et en contrebas sur un piémont (Litimé) pour le second, ils appartiennent tous deux à la région des Plateaux, qui correspond grosso modo à la dorsale montagneuse de l'Atakora, prenant le pays en écharpe. Cette région est caractérisée par une succession de plateaux cloisonnés (Akébou, Akposso, Dayes) qui, avec leurs piémonts (Litimé, Akposso plaine), représentent l'essentiel de la zone des plantations du pays. Il faut préciser que, du fait de sa spécificité plantations, la région a fait l'objet d'un encadrement lourd en moyens matériels et humains, tant dans le domaine de la Recherche (Institut de Recherche sur le Café et le Cacao : IRCC-IFCC), que dans celui du Développement (Société pour la Rénovation de la Caféière et de la Cacaoyère togolaises : SRCC). Cet encadrement a naturellement concerné les deux terroirs caféier et cacaoyer, dont il sera fait mention ici.

Petit rappel historique

La caféière togolaise s'est développée de manière relativement autonome. Introduit par le colonisateur au début des années vingt, elle allait connaître une expansion significative durant l'Entre-deux-guerres (Antheaume, 1984). Les caféières villageoises font l'objet d'une appropriation individuelle. En fait les droits d'usage ont été transformés, après un certain laps de temps et après mise en valeur par des arbustes pérennes, en droits personnels. En effet, les droits sur la terre -vivrière ou plantée en café- proviennent le plus souvent de l'héritage, mais plus souvent encore de don fait du vivant du père ou de l'oncle maternel. On n'observe guère d'appropriation de type mercantile.

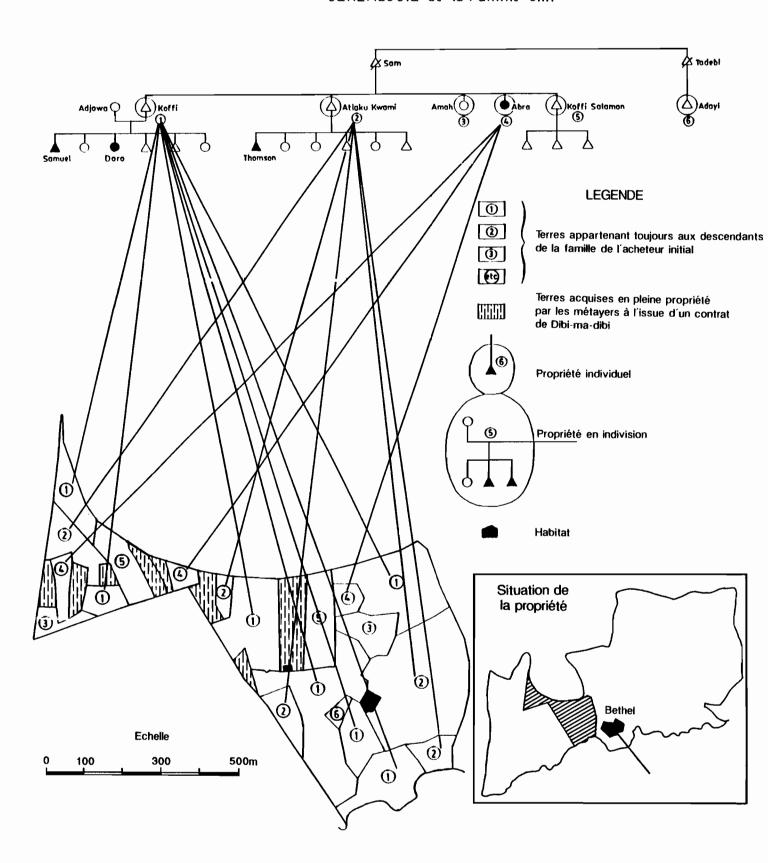
La cacaoyère togolaise est d'une autre essence. Elle a été façonnée sur le modèle ghanéen tout proche, n'en est qu'un appendice. Les modes d'appropriation foncière, les contrats de métayage, les unités de mesure de la récolte sont tous d'inspiration ghanéenne, et plus précisément ashanti. De plus, si les terres à vocation caféière et cacaoyère du Togo sont limitées en raison même de la rareté des zones écologiquement propices, elles sont toutes situées à proximité du Ghana, aux confins du grand massif forestier littoral s'étendant du Libéria au Ghana. Depuis longtemps déjà, depuis que les Côtes de l'Or et des Esclaves sont incorporées à l'économie marchande, les régions littorales se présentent comme les arènes où se disputent des activités fort rémunératrices (Newbury, 1961). La terre est considérée comme l'élément essentiel dans la production agricole marchande. Elle y est donc, depuis très longtemps, considérée comme une marchandise négociable, au gré de l'offre et de la demande.





PROPRIETE de la Famille A....

GENEALOGIE de la Famille O....



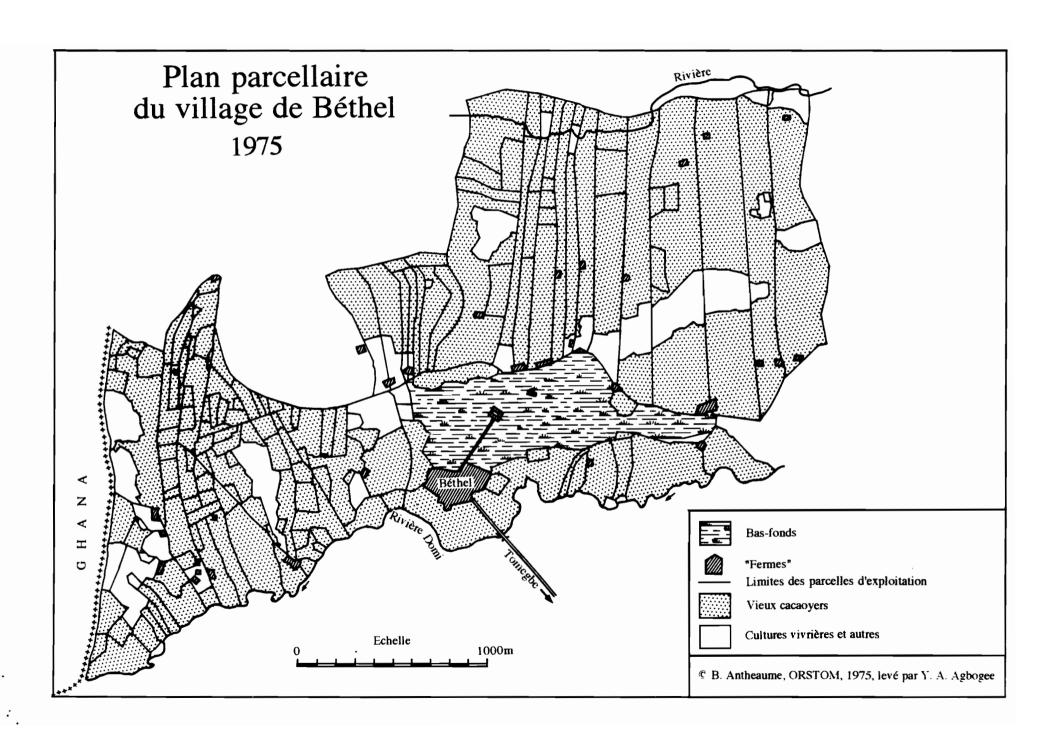
PROPRIETE de la Famille O....

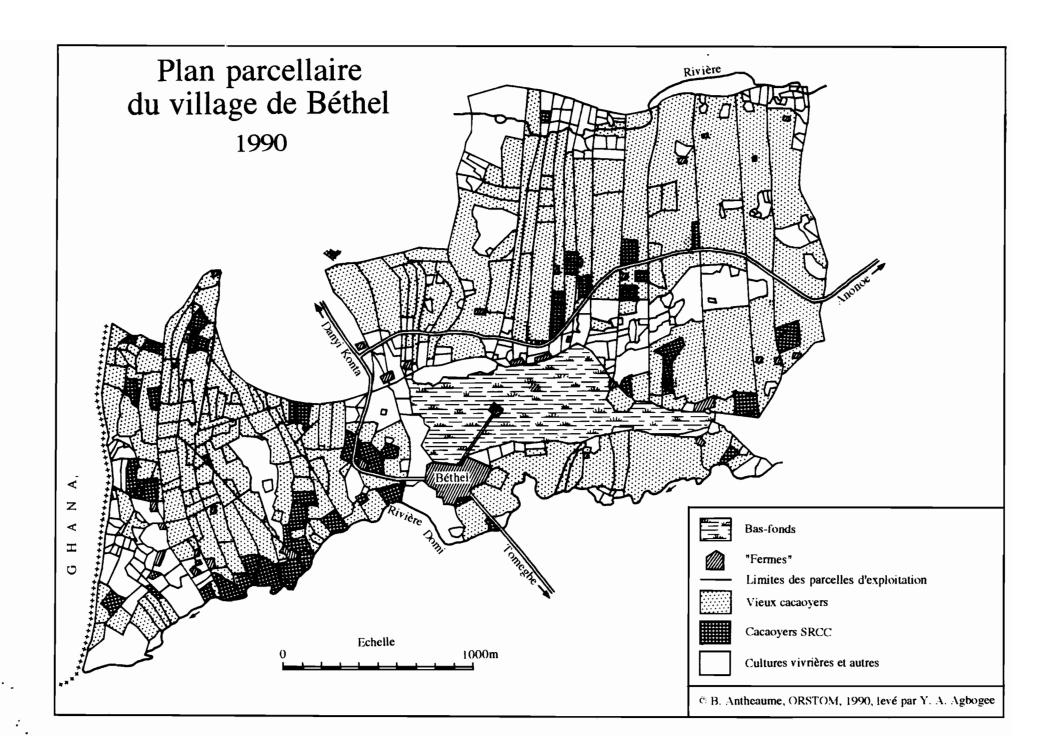
Au début de ce siècle, l'engouement pour le cacao induisit alors un «boom» sur la valeur des terres ancestrales que les anciens mirent à l'encan, et ceci, sans aucun souci du lendemain. De leur côté, les acheteurs qui venaient d'acquérir la terre, souvent de haute lutte, devaient encore organiser leurs acquis pour les transformer en une cacaoyère de rapport. La main d'œuvre familiale représentait bien naturellement un apport initial essentiel pour participer à cette entreprise. Elle était cependant insuffisante pour faire face à l'ampleur des travaux à accomplir. Ils firent dès lors appel à des métayers appâtés par les perspectives qu'offrait le contrat de *Dibi ma dibi*¹.. Il stipulait explicitement qu'en échange du défrichement et de la création de toute pièce d'une cacaoyère sur le terrain alloué par le propriétaire, le métayer pouvait prétendre obtenir, d'une façon irrévocable, jusqu'à la moitié de la terre ainsi mise en valeur. Le délai d'obtention, qui correspondait à la pleine croissance d'une plantation de rapport, pouvait être compris entre 5 et 20 ans (Antheaume, 1981-1982, p.59), rarement moins, souvent plus.

Ce type de contrat, dont on parle toujours beaucoup lors des enquêtes, n'est désormais plus guère passé, ou du moins, pas sous sa forme initiale. Un première raison d'évidence s'impose : il n'y a plus guère de terres disponibles et cette raréfaction n'incite pas précisément à aliéner définitivement de la terre, devenue rare et toujours plus chère. Cette disposition contractuelle n'est manifestement plus du goût des actuels propriétaires. Cependant, ce contrat garde une importance historique car il a eu un puisant effet de levier dans le processus de la colonisation cacaoyère -au sens où il a permis d'une part, l'accession à la propriété, uniquement par le travail, de toute une classe de gens sans terres et d'autre part, l'accroissement des superficies mises en valeur par les plus gros propriétaires, par emprunt de la force de travail d'autrui. Sinon, on ne pourrait pas comprendre comment des propriétés de plusieurs dizaines d'hectares, entièrement mises en valeur, aient pu ainsi se constituer. La gestion et l'entretien des plantations, une fois partagées, revenaient alors soit à la famille du patron-propriétaire, soit, et beaucoup plus fréquemment, à des travailleurs, également métayers mais d'un autre type appelés «nkotokouano»- mot improprement rendu par le terme de «manœuvre» et rémunérés, au rendement, selon le nombre de charges produites² La charge de travail du nkotokouano s'est d'ailleurs singulièrement allégée puisqu'elle se cantonne désormais à un vague entretien qui défie les règles agronomiques les plus élémentaires (un seul sarclage, pas ou

¹ littéralement «je mange, tu manges»

² environ 1/5 de la récolte en 1975 mais seulement 1/8 en 1987





peu de traitements insecticides ou fumigènes, pas d'engrais, etc...), l'ensemble virant de plus en plus à l'économie de cueillette voire à la prédation pure et simple

Les principaux résultats

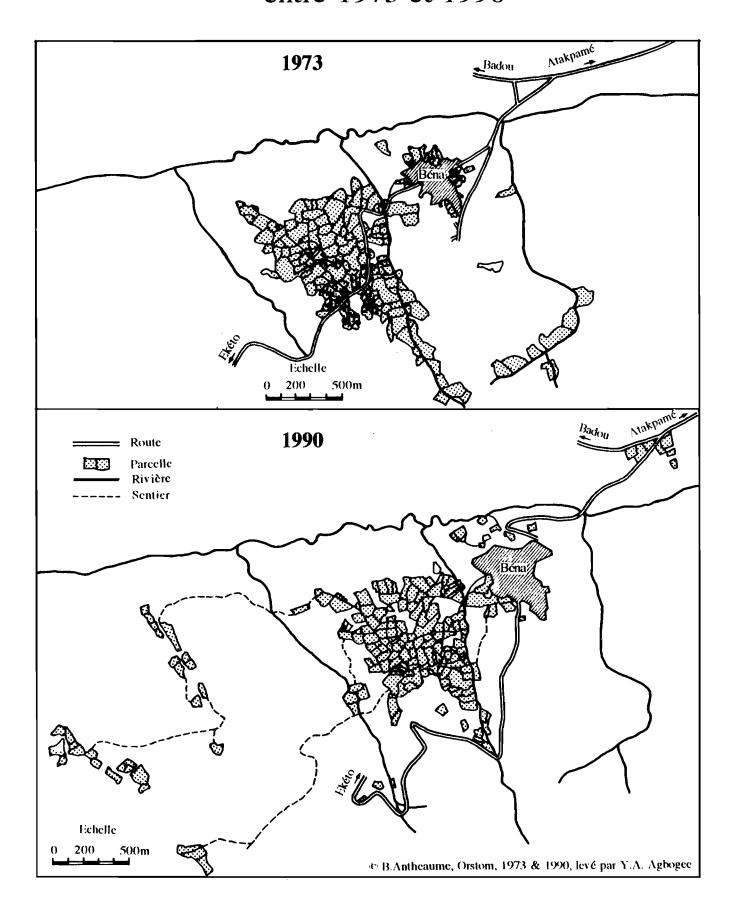
- a) Béthel
- Les toutes premières investigations ont porté sur Béthel, un ensemble spatial continu de 630 hectares situé dans le Litimé et dont les trois quarts de la surface (426 hectares) étaient exploités en cacaoyers *amelonado*, appelés aussi *Tete Quashie*, du nom de leur introducteur en Gold Coast, à la fin du XIX ème siècle. Un cadastre, et un plan parcellaire d'utilisation du sol (figures) déjà levés en 1975, y sont constamment réactualisés. Il ont nécessité, en 1990, la réalisation de 135 kilomètres complémentaires de levés, en raison d'un émiettement des parcelles d'exploitation -passées de 210 en 1975 à 458 en 1990.

Cet émiettement qui se lit immédiatement en comparant les deux cartes, mais qui s'observe difficilement sur le terrain, en raison de l'homogénéité offerte par les plantations de cacaoyer, est dû à la conjonction de deux facteurs distincts, tirant leur origine de problèmes de succession d'une part et d'un accroissement des surfaces consacrées aux cultures vivrières de l'autre.

En effet, les partages successoraux, malgré le système d'indivision dominant, contribuent au morcellement et à l'émiettement du foncier. A terme, cette situation est grosse de blocages, sauf si la prédominance du cacaoyer perdait du terrain, mais on en reste encore loin. Néanmoins, on a tenté de l'analyser plus précisément à travers l'exemple offert par trois propriétés (environ 120 hectares) de familles distinctes, arrivées sur place depuis 1927, et considérées comme significatives du milieu considéré.

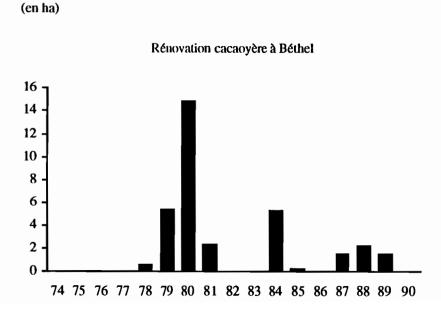
Les parcelles vivrières se sont multipliées. Si l'on constate, comme on pouvait légitimement s'y attendre, un recul des plantations d'amelonado passées de 426 à 378 hectares (-11 % de la superficie), il ne présente pas les proportions qu'on aurait pu imaginer. Ce recul aurait dû légitimement contribuer selon qu'on soit optimiste ou pessimiste, à une vraie «dynamique vivrière», ou à une involution voire un repli vers l'autosubsistance. En fait, ce mouvement vers le vivrier ne se traduit finalement, en termes de superficie, que par un accroissement d'une quinzaine d'hectares. En revanche, 33 ha de cacaoyères ont été rénovées. Derrière les chiffres se cache en fait une très faible réussite de la rénovation des plantations de cacaoyers. Cette rénovation, après une quinzaine d'années d'efforts parfois discontinus, ne concerne que 8 % de la superficie, chiffre corroboré, au

Evolution du plan parcellaire des caféières du village de Béna entre 1973 et 1990

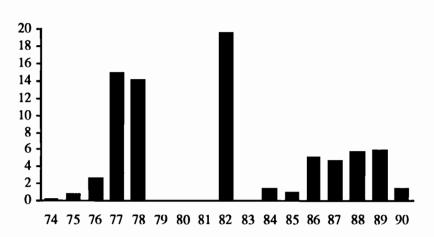


point près, par des rapports officieux, non publiables et d'ailleurs non publiés. Cette modestie -même si l'on peut discuter la représentativité du site observé- illustre l'échec relatif du processus de régénération en cacao qui a pourtant développé une gamme de modèles développementalistes, relayés par des structures d'encadrement lourdes et des moyens humains et matériels absolument considérables (Antheaume et Pontié, 1990).

- Les investigations suivantes ont porté sur Béna, un terroir caféier du plateau akposso, déjà levé en 1973 et dont toutes les plantations sises à proximité du village ont été complètement rénovées sous l'égide de la SRCC. Alors que le terroir comptait 83,5 hectares de caféières villageoises (mais aussi plusieurs centaines de caféières périphériques qui n'ont pas fait l'objet de mêmes soins, en raison de leur relative jeunesse) dans les années soixante-dix, il n'en restait plus que 77,5 ha en octobre 1990. La superposition des cadastres caféier de 1973 et de 1990 (figure) révèla un phénomène intéressant, contraire à celui observé dans le cacao : après la rénovation, le nombre des parcelles de café avait sensiblement diminué passant de 270 à 207, tandis que leur surface s'agrandissait en moyenne de 20% passant de 0,31 à 0,375 ha, proche de la norme (0,4 ha) qui permettait théoriquement de bénéficier de subsides divers et variés.
- Dans les deux cas, café et cacao, on remarque le côté heurté dans le temps du processus de rénovation des plantations qu'on peut qualifier de modèle sismique (figures).







Tout observateur est en effet frappé par le caractère brutal des a-coups (millésime 80 à Béthel, 77 et 82 à Béna), liés probablement à des déblocages de lignes de crédit. A Béna, on observe que près de 80% des surfaces concernées par la rénovation ont été créées en 3 années seulement (1977, 1978, 1982) avec de curieux millésimes sans aucune rénovation (1979, 1980, 1981, 1983) et d'autres très médiocres (1976, 1985, 1990) qui correspondent, comme dans un séisme, à quelques répliques de faible intensité dues probablement à des réflexes endogènes auto-entretenues par les planteurs. Même phénomène à Béthel où les répliques d'auto-entretien apparaissent dans les trois dernières années du graphique (1987 à 1989). A Béna, on doit également noter dans certains cas la reconstitution de véritables patrimoines fonciers chez certains propriétaires villageois de Béna (5, 4, et assez souvent 2 hectares), sans qu'on puisse toutefois évoquer un phénomène de stratification sociale bien net. En revanche, ce phénomène n'est pas vérifié à Béthel, en raison du mitage étonnant que connaît le processus de rénovation, et qui ignore toute notion de blocs ou de fronts, qui sont pourtant les formes spatiales privilégiées de la "modernisation" rurale.

Conclusion

Des évolutions divergentes se dessinent pour le cacao d'une part, qui semble s'enfoncer au point de susciter un questionnement de plus en plus aigu, quant à son existence même et à son devenir en terme de spéculation régulièrement plantée et entretenue au Togo, voire en terme de maintien de la filière dans le pays et le café de l'autre, qui a bénéficié d'un réel engouement, grâce à la réussite des plantations de robusta, bien suivies par la structure

d'encadrement, mais dont les prix offerts au producteur sont arrivés à un niveau si bas que, dans certains cas, ils ne peuvent tout juste couvrir les coûts d'exploitation.

Bibliographie indicative

Antheaume (B.), 1981-1982, «Des hommes à la rencontre des arbres : le cacaoyer et les Akposso dans le Centre-Ouest du Togo», *Cahiers Orstom, série Sc. Hum.*, vol. XVIII, 1, 47-62, photog.

Antheaume (B.), 1984 «Centre bloqué, périphérie libérée : le terroir et ses marges : l'exemple de Béna (plateau akposso, Centre-Ouest du Togo)» In *Le développement rural en questions*, Paris, Orstom, coll Mémoires, 106, 313-322, 1 carte h.t.

Antheaume (B.), 1990 «Les planteurs rénovateurs de cacao du Litimé (Togo) : l'innovation technique à marches forcées», Cah. des. Sc. Hum., Orstom, vol. XXVI, 4, 655-677, (en collab. avec G. Pontié)

Cousinié (P.) & Djagni (K.), 1991, «Pratiques paysannes en culture cotonnière au Togo», Coton Fibres trop., vol. 46, 4, 271-292

Newbury (C.W.), 1961, The Western slave coast and its rulers, Oxford, University Press

Pélissier (P.) & Sautter (G.) éds , Etudes rurales, terroirs africains et malgaches, n°37-38-39, janvier-septembre 1970

Sautter (G.) & Pélissier (P.), 1964, «Pour un atlas des terroirs africains, structure-type d'une étude de terroir», *l'Homme*, IV, 1, 56-72

Schwartz (A.), 1985, Le paysan et la culture du coton; approche sociologique, Paris, ORSTOM, 108 pp., ill., tab., graph., coll. Travaux et documents, n°186